



# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

## DÉCISION N° 2024-061

Objet : Abrogation de la décision n°2024-001 en date du 04 janvier 2024 relative à une convention de formation avec ORSYS pour une action de formation intitulée : « SharePoint Online, concepteur avancé »

**LE** Maire de Vélizy-Villacoublay,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code des relations entre le public et l'administration,

**VU** le code de la Commande Publique et notamment ses articles R2122-1 à 2122-11

**VU** la délibération du Conseil municipal n° 2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la décision n°2024-001 en date du 04 janvier 2024 relative à la convention de formation avec ORSYS, pour une action de formation intitulée : « SharePoint Online, concepteur avancé »

**CONSIDÉRANT** que la décision n°2024-001 doit être abrogée à cause du départ de l'agent,

### DÉCIDE

**Article 1 :** D'abroger la décision n°2024-001 en date du 04 janvier 2024 relative à une convention de formation avec ORSYS, pour une action de formation intitulée : « SharePoint Online, concepteur avancé ».

**Article 2 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 22/01/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240122-DEC\_2024\_061-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/01/2024

Acte affiché du 31/01/2024 au 01/04/2024

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • [relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr](mailto:relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr)

[www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)